

VISIO - Manager sans discriminer et prévenir le harcèlement moral

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance -
Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Permettre aux encadrants et aux cadres de manager dans une culture d'égalité et de respect, afin de favoriser le bien être au travail et la motivation des agents

Public Visé

Managers et agents des Ressources Humaines

Pré Requis

Etre en position d'encadrement ou occuper un poste au service des ressources humaines

Objectifs pédagogiques

Comprendre ce que sont les stéréotypes et les préjugés, ainsi que leurs conséquences sur le management

Connaître les différents agissements interdits (harcèlement moral, harcèlement discriminatoire, agissements sexistes, discrimination directe et indirecte, etc.)

Savoir repérer les situations et les pratiques professionnelles pouvant conduire à du harcèlement moral ou discriminatoire

Savoir réagir face à des agissements interdits

Être capable de promouvoir une culture d'égalité et de respect mutuel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.

Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

Jour 1 : Lutter contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations

Matin :

- S'approprier les enjeux de la lutte contre les discriminations et de la qualité de vie au travail
- Comprendre ce que sont les stéréotypes et les préjugés (photolangage et échanges d'expériences)
- Comprendre les mécanismes renforçant les stéréotypes et les préjugés (ex : mécanismes du racisme et du sexisme)

Après-midi :

- S'approprier les critères de discrimination interdits par la loi (25 critères)
- Savoir repérer les différents agissements interdits (Jeu du « carton rouge » pour identifier à partir d'exemples concrets : propos injurieux, discriminations directes et indirectes, harcèlement moral, agissements sexistes, harcèlement sexuel, etc.)
- Connaître les sanctions auxquelles les auteurs d'agissements interdits s'exposent

Jour 2 : Prévenir les situations de harcèlement et promouvoir une culture d'égalité et de respect

Matin :

- Analyser les missions des encadrants et repérer les conséquences des stéréotypes et préjugés sur le management
- Identifier les agissements, situations et méthodes managériales pouvant conduire à du harcèlement moral ou s'y apparentant
- Repérer comment manager avec discernement

Après-midi :

- Savoir repérer les situations de violence ou de harcèlement entre agents (identification des « signaux faibles »)
- Savoir réagir en tant qu'encadrant (recadrer, signaler, orienter les victimes...)
- Promouvoir au quotidien une culture d'égalité et de respect au sein de ses équipes (jeu de rôles pour stopper les blagues ou agissements racistes, sexistes, homophobes, etc.)

Qualification Intervenant.e.s

Bénédicte Récapé : Docteure en science politique, elle a été cadre de la fonction publique territoriale pendant 10 ans. Ses missions au sein d'une mairie francilienne l'ont amenée à travailler en situation

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

d'interculturalité, à accompagner des projets portés par des jeunes de quartiers « politique de la ville » et à piloter un plan d'action pour l'égalité professionnelle femmes-hommes. Elle est depuis 2022 en disponibilité de la fonction publique pour se consacrer au métier de formatrice sur les thématiques de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)
14.00 Heures 2 Jours	De 4 à 14 Personnes	Inter (Par personne) : 1 180.00 Inter Adhérent (Par personne) : 1 100.00

 **Contactez-nous !**

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org